

Marc Bonhomme, Anne-Marie Paillet
et Philippe Wahl (dir.)

*Métaphore
et argumentation*

**AUCCEUR
DESTEXTES**

n° 33

a
academia
L'Harmattan

D/2017/4910/40

ISBN : 978-2-8061-0356-7

© **Academia-L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29
B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

Métaphore, points de vue argumentatifs, construction du sens¹

Pierre-Yves Raccah
CNRS-Université d'Orléans

Une des plus belles caractérisations de l'effet métaphorique remonte au Moyen Âge ; elle est due à un auteur franco-anglais, Geoffroi de Vinsauf² :

Quando tuum proprium transsumis, plus sapit istud / Quod venit ex proprio talis transumptio verbi / Est tibi pro speculo : quia te specularis in illo / Et proprias cognoscis oves in rure alieno³.

(de Vinsauf : *Patria Nova*, vers 797 à 800, in Faral 1924 : 222).

Cette caractérisation métaphorique de l'effet métaphorique est très suggestive mais ne dit rien de ce qui permet de produire de tels effets ; un *credo* presque universel prétend néanmoins compenser cette absence, en se fondant sur ce qui est généralement présenté comme le bon sens élémentaire : nous ne contesterons pas le caractère élémentaire de ce *credo*, mais, sans avoir à étudier en détail les différents types de métaphores⁴ ni les différentes approches qui manifestent ce *credo* à des degrés divers⁵, nous avons montré (Raccah 2016) que, loin de s'appuyer sur le bon sens, il va précisément dans le mauvais sens, en impliquant qu'une métaphore ne peut pas produire d'effet métaphorique...

¹ Ou : une métaphore sans argumentation serait une journée sans soleil...

² Galfredus de Vino Salvo ou, selon les pays, Geoffrey of Vinsafe, Godefredo di Vino Salvo, etc.

³ « Quand tu reçois ton bien d'un autre, il a plus de saveur. Ce qu'apporte la propriété d'une telle transformation de mot est, pour toi, comme un miroir : et c'est toi-même que tu observes en lui. Et tu reconnais tes propres brebis dans le champ d'autrui ». Une des copies du manuscrit de Geoffroi de Vinsauf est consultable sur le site Internet suivant : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105158935/f31.image>>.

⁴ On trouvera une telle étude dans Tamine (1979).

⁵ Un tel travail serait très éloigné des objectifs de cet article ; il a d'ailleurs été brillamment réalisé par Paul Ricœur (1975), pour ce qui concerne ce qui a été écrit sur la métaphore depuis Aristote jusqu'à 1975.

Nous proposons une autre conception de ce qui peut produire des effets métaphoriques, conception fondée sur la suggestion de points de vue argumentatifs particuliers, et dont on verra qu'elle amène à considérer que les causes d'effets métaphoriques sont de même nature que ce qui fait construire du sens, même dans les cas où on ne décèle pas d'effet métaphorique.

Cette autre conception suppose un... point de vue argumentatif sur la sémantique des langues humaines : la signification des unités de langue (simples ou complexes) est considérée comme un ensemble d'instructions et de contraintes sur les points de vue que les destinataires sont supposés construire s'ils comprennent correctement les énoncés qui utilisent ces éléments de langue, points de vue qui constituent les orientations argumentatives mises en œuvre dans une argumentation.

1. Ce que les métaphores ne peuvent pas être

Cette section utilise certains des résultats publiés dans Raccah (2016)⁶.

1.1. Caractéristiques de la conception la plus répandue (conception « classique »)

On enseigne presque partout que : *les métaphores modifient le sens des mots, transformant ainsi un « sens propre » en « sens figuré »*. Le lecteur averti, qui trouverait déjà cette conception « pléthonomique »⁷ inacceptable et douterait qu'une telle absurdité soit effectivement admise et enseignée, devrait, en principe, avoir raison... Mais malheureusement, les faits (et les textes) sont têtus (autant que les idéologies qui leur sont sous-jacentes) et l'optimiste de principe, à la lecture de la plupart des textes sur la métaphore, devra modérer sa confiance exagérée. À titre d'illustration, nous avons repris, dans Raccah (2016),⁷ par ordre alphabétique des auteurs auxquels elles ont été attribuées, quelques-unes des conceptions de la métaphore qui sont utilisées et enseignées. Cette brève analyse critique ne rend pas justice à la qualité des travaux de ces auteurs, mais ce n'est pas son objectif (ces auteurs n'ont d'ailleurs pas besoin qu'on leur rende hommage) : il s'agissait de montrer

⁶ La partie critique en reprend d'ailleurs quelques paragraphes, et en résume d'autres. Par ailleurs, l'exposé du modèle de la sémantique des points de vue s'inspire de Raccah (2008), en y intégrant les évolutions du modèle.

⁷ Néologisme personnel : la loi imposée par la foule...

qu'ils partent tous de cette conception de la métaphore (ou qu'on leur attribue cette conception), dont je vais montrer qu'elle ne peut être qu'erronée.

Déjà chez Aristote, Marie-Christine Lala (2005 : 147) nous rappelle que :

La plupart du temps, le point de départ d'une étude de la métaphore s'ancre dans sa définition aristotélicienne, selon laquelle « la métaphore est le transport à une chose d'un nom qui en désigne une autre, transport ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie »⁸.

Irène Tamba et Paul Veyne (1979 : 77-78) contestent l'interprétation, selon eux, anachronique, des textes d'Aristote, que cette conception suppose :

Le malheur est qu'Aristote est antérieur de deux siècles au moins aux rhéteurs qui ont édifié la doctrine en question [celle du changement de sens] ; sa *metaphora* n'est pas notre métaphore, ce trope ou figure de signification qui consiste à changer le sens d'un mot en s'appuyant sur une ressemblance. [...] Il n'instaure pas davantage une sémantique des mots, fondée sur la discrimination d'un sens propre ou premier et d'un sens figuré ou détourné, qui serait second.

Plus récemment, César Chesneau Dumarsais (1730 : 125) propose une des formulations les plus précises du point de vue critiqué ici :

La métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un nom à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. Un mot pris dans un sens métaphorique perd sa signification propre et en prend une nouvelle qui ne se présente à l'esprit que par la comparaison que l'on fait entre le sens propre de ce mot et ce qu'on lui compare [...].

Cette conception est encore omniprésente au XX^e siècle (et ne semble pas s'être raréfiée en ce début de XXI^e siècle), que ce soit chez Barthes (S.E.L.F. 1966 : 78, reproduit dans Barthes 1985), Bouverot (1969), Bernicot (1981), ou Kerbrat-Orecchioni qui maintient que :

L'identification d'un trope implique donc toujours la reconnaissance d'un décalage entre sens littéral et sens actualisé, donc l'identification conjointe de ces deux niveaux de contenu, ainsi que la possibilité de les hiérarchiser à l'inverse de la normale (1994 : 58).

⁸ Aristote, *Poétique* (1457b). Texte établi et traduit par Jean Hardy (1932).

tout en reconnaissant que « ces différentes opérations ne sont pas toujours aisées à réaliser » (*ibid.* : 59).

Il est inutile de poursuivre cette énumération⁹ de textes attestant de ce que la conception *pléthonomique* de la métaphore est extrêmement répandue ; il était néanmoins nécessaire de l'entreprendre pour montrer que la critique de cette conception ne vise pas une position qui ne serait (plus) celle de personne¹⁰.

Toutes ces conceptions posent explicitement ou présupposent une distinction entre un « *sens propre* » et un « *sens figuré* » qui en dériverait, et qui seraient tels que les métaphores permettraient de modifier le premier pour obtenir le second. Ce qui permet de différencier les positions des différents auteurs qui adoptent cette conception, c'est, d'une part la manière dont ils conçoivent la dérivation de l'un des sens à l'autre, et, d'autre part, leur position sur l'éventuelle rémanence du « *sens propre* » dans le « *sens figuré* ». En fait, le dogme *pléthonomique* sert de point de départ à la plupart des travaux sur la métaphore, qu'il soit présenté comme acceptable ou qu'il soit critiqué¹¹. Dans sa synthèse de 1975, Paul Ricœur critique parfois la conception de la métaphore comme *changement de sens*, mais pas pour les raisons linguistiques que nous développons dans cet article ; la position qu'il défend dans (1965 : 405) à propos du potentiel indéfini des signes¹² permet de supposer qu'il souscrirait à la critique linguistique que nous faisons de ce *credo*.

Par une commodité justifiée par l'abondante littérature, je qualifierai parfois de « conception classique » cette conception *pléthonomique* de la métaphore comme *changement de sens* ; je montrerai d'abord, non pas qu'il n'existe pas d'effet métaphorique, mais que cette conception classique de l'effet métaphorique est grossièrement erronée. Nous n'aborderons pas ici des sujets qui ont été amplement discutés dans cette abondante littérature, non pas par manque d'intérêt, mais, simplement, parce qu'ils ne relèvent pas de notre propos actuel : ainsi en va-t-il de la question de savoir s'il y a une analogie ou une ressemblance qui permet la métaphore, ou si, au contraire, c'est le « succès » de la métaphore qui fonde l'analogie ou la ressemblance qui lui est associée¹³ ; et de même

⁹ Le lecteur qui souhaiterait la prolonger peut parcourir, entre autres, des textes de J. Cohen, Groupe Mu, J. Katz, S. Lallemand, S. Lebovici, J.-F. Le Ny, A.-M. Loffler-Laurian, F. Nietzsche, A. Ortony, J.-C. Passeron, M. Prandi, P. Schifko, J. Searle, T. Todorov...

¹⁰ Et qu'elle n'enfoncé donc pas des portes ouvertes (pour broder autour d'une métaphore figée...).

¹¹ Voir, par exemple, Constantin de Chanay et Rémi-Giraud (2002).

¹² Et, par ailleurs, son intérêt pour la *métaphore vive* renforce cette hypothèse.

¹³ Un bon mot d'actualité (4 avril 2017, en France) permettra peut-être d'alimenter

pour la question de la nécessité (ou non) d'une *déviance* sémantique dans le fonctionnement de la métaphore¹⁴. On notera que Michel Le Guern, sans remettre véritablement en question le dogme *pléthonomique* (« L'interprétation de la métaphore n'est possible que grâce au rejet du sens propre », 1973 : 16), l'affaiblit néanmoins suffisamment pour éviter le paradoxe que nous allons souligner dans cette section. Le dogme *pléthonomique* classique est tellement ancré dans la culture (ou l'idéologie) de notre époque que de nombreux linguistes (?) en sont même arrivés à proposer, comme tâche auxiliaire de la sémantique, la description des processus qui font passer de ce « sens propre » à ce « sens figuré ». Fort heureusement, quelques-uns, comme P. Cadiot¹⁵, P. Schulz¹⁶, F. Soublin¹⁷, I. Tamba et P. Veyne¹⁸, J. Tamine¹⁹..., défendent des positions différentes de cette doxa.

1.2. Réfutation de la conception classique

En fait, si l'on admettait sérieusement cette conception classique, alors, il s'ensuivrait le paradoxe apparent suivant :

1. Une métaphore modifie le sens de l'énoncé.
2. La métaphore est due à la présence d'un mot ou d'un syntagme particulier.

ce débat : « Il n'y a pas d'immunité ouvrière », dit par Philippe Poutou à Marine Le Pen lors d'un débat télévisé.

¹⁴ Voir, à ce sujet, Kleiber (1999).

¹⁵ Voir, par exemple, dans Cadiot (2002 : 42) : « Quand ils sont en usage métaphorique, les mots ne perdent rien de leur signification (au contraire, on l'a vu, ils s'y ressource et s'y intensifient), mais ils s'insèrent alors différemment dans les jeux collocatifs, paradigmatiques et autres, des énoncés. Ils ont une autre grammaire ».

¹⁶ Parmi les différents travaux de P. Schulz sur la métaphore, on pourra consulter Schulz (2002, 2004). Notre travail ne concerne directement que le deuxième des quatre points qu'elle étudie dans ce dernier document.

¹⁷ Voir Soublin et Tamine (1979 : 47) : « Une *définition* n'est donc qu'une configuration particulière parmi celles qui offrent le verbe *être*, et, du point de vue linguistique, elle ne présente aucune particularité qui permettrait de lui opposer ces pseudo-définitions que constituent les métaphores. [...] C'est donc hors du linguistique qu'il faut chercher le principe de leur distinction ».

¹⁸ I. Tamba et P. Veyne expliquent de manière convaincante qu'Aristote « ne pense nullement au passage d'un mot à un mot de sens voisin, mais de l'attribution (*ἐπιφορά*) d'un nom à une réalité » (1979 : 79) ; il y a donc « transfert de dénomination, c'est-à-dire application (*ἐπιφορά*) à un *designatum* d'une dénomination qui n'est pas la sienne propre ; mais le mot *ne change pas de sens* pour autant » (*ibid.* : 80).

¹⁹ J. Tamine, tout en reprenant la terminologie *propre/figuré* montre d'emblée que « quel que soit le cadre de métaphore *in praesentia* considéré, aucun ne se caractérise par des particularités permettant de distinguer du sens propre le sens figuré » (1979 : 71). Dans sa conclusion (*ibid.* : 80) l'auteure revient sur ce point en développant l'idée que, en ce qui concerne la métaphore, « propre et figuré partagent les mêmes configurations et ne se distinguent que par des critères extérieurs à la linguistique ».

3. Ce mot ou ce syntagme n'a plus le sens qui lui permettait de modifier le sens de l'énoncé (*puisqu'il a changé de sens, selon la conception classique*).

4. (*Conséquence de 3 mais négation de 1*) Une métaphore ne modifie pas le sens de l'énoncé.

Une illustration, au moyen d'une métaphore nominale simple²⁰, permettra de mieux se rendre compte de la portée de cette erreur (qui, rappelons-le, est enseignée presque partout). Considérons un énoncé de la phrase :

(1) Max est un loup.

et demandons-nous : « À quoi peut servir un tel énoncé ? ». Parmi les réponses possibles, on retiendra les trois suivantes :

- (i) À dire que « Max » est le nom d'un canidé particulier
- (ii) À dire que notre ami Max n'est pas un être humain, mais un canidé
- (iii) À suggérer que notre ami Max ressemble à un loup ou se comporte comme un loup dans certaines circonstances.

Attirons incidemment l'attention sur la remarque suivante : le fait qu'il soit peu probable qu'un locuteur souhaite accomplir l'action évoquée en (i) et surtout en (ii), ne relève pas de l'étude de la langue française. Dans l'hypothèse où quelqu'un voudrait accomplir l'action évoquée en (ii), aussi improbable que soit cette hypothèse ou aussi absurde que soit cette action, il pourrait utiliser un énoncé de (1). Le fait que l'objectif (iii), qui oblige à ce que l'on appelle une « interprétation métaphorique » de (1), soit le plus fréquent n'interdit pas des interprétations « non métaphoriques » de (1).

Examinons maintenant l'efficacité de l'idée de *modification de sens*, suggérée par la position classique, pour rendre compte de chacun de ces trois usages possibles de (1). Pour les deux premiers usages, il est clair que, si le mot *loup* change de sens et ne renvoie plus à un canidé, on ne peut pas rendre compte des interprétations adéquates. Mais il en

²⁰ Si l'objectif de cet article était une étude approfondie de la métaphore, nous ne pourrions pas nous contenter de cette illustration : mais il s'agit uniquement de voir pourquoi l'adoption du dogme introduit un paradoxe. L'alternative que nous proposerons ne sera justifiée que pour les cas du type de celui que nous utilisons pour notre illustration : cela est amplement suffisant pour notre objectif, mais nous soutenons, bien entendu, les travaux visant à étendre cette solution aux autres types de métaphores.

va de même pour le troisième usage : si le mot *loup* ne renvoyait plus à l'animal, on ne pourrait pas comprendre à quoi Max ressemble, ou comme quoi il se comporte dans certaines circonstances²¹. Pour obtenir l'effet métaphorique, il est donc *nécessaire* que le mot *loup* continue à renvoyer au canidé. Ainsi, la conception classique de la métaphore, au lieu d'expliquer l'effet métaphorique, l'interdit au contraire ; le paradoxe apparent auquel elle conduit disparaît immédiatement si l'on refuse d'admettre que les métaphores changent le sens des mots. Cette conception classique ne peut donc être admise.

En fait, comme nous allons le voir maintenant, cette conception erronée de la métaphore repose sur une confusion, très répandue, entre le concept d'*énoncé* et celui de *phrase* (ou une assimilation partielle des deux concepts). Cette assimilation erronée entre *énoncé* (élément de discours) et *phrase* (suite d'unités de langue) conduit naturellement à une confusion entre *unité de discours* et *unité de langue* et, en particulier, à ne pas distinguer les *mots-de-discours* des *mots-de-langue*. Elle conduit ainsi à considérer la valeur sémantique d'un énoncé et celle d'une phrase comme deux variétés d'une même espèce, et à confondre *sens* et *signification*. Or, si le *sens* que l'on peut attribuer à un mot-de-discours dépend du sens du discours dans sa situation d'énonciation, la *signification* d'un mot-de-phrase, elle, ne dépend pas du reste de la phrase, ni d'une quelconque situation d'énonciation : elle est totalement déterminée par les propriétés de la langue dont il s'agit. Ainsi, s'il est légitime de répercuter l'effet métaphorique d'un énoncé sur l'un des mots-de-discours qu'il utilise (par exemple, de répercuter l'effet métaphorique de certains énoncés de (1) sur le mot-de-discours *loup*, dans ces énoncés), rien ne permet d'affirmer que ce mot-de-discours (*loup*) acquiert son « sens métaphorique » en raison d'un changement de la *signification* du mot-de-phrase qui lui est sous-jacent. La croyance que nous critiquons, selon laquelle les métaphores changeraient le sens des mots, ne peut donc pas être comprise comme invoquant un changement de *signification* des mots-de-phrase, mais seulement comme un changement de *sens* des mots-de-discours. Mais ce changement étant précisément dû au caractère métaphorique de l'énoncé, il ne peut donc pas en être la cause. Le paradoxe apparent qui, on l'a vu, découle de la « conception

²¹ C'est sans doute pour cette raison que, lorsqu'une métaphore lexicale est devenu fréquente, les dictionnaires répondent à la nécessité de l'enregistrer dans la définition du mot, comme un sens supplémentaire (« métaphorique »), comme dans la définition de *loup* dans le *TLFi* : « [...] A-3. P. *métaph.* a) Personne qui évoque un loup par son aspect extérieur, ses traits physiques. », et plus loin : « D. P. *métaph.* [Gén. à propos de pers., parfois à propos de choses] / 1. Personne avide, brutale, cruelle. [...] ». Si la conception que le lexicographe avait de l'emploi métaphorique du mot *loup* ne le privait pas de sa signification habituelle, ces précisions auraient été inutiles.

classique » de la métaphore est dû à ce renversement de causalité, lui-même facilité par le fait de ne pas prendre sérieusement en compte la distinction entre langue et discours.

2. Ce que les métaphores peuvent être

L'intérêt d'une métaphore est précisément de faire construire un des sens que fait habituellement construire l'interprétation de l'expression clé de la métaphore. Ce n'est qu'en adoptant une telle conception que l'on peut commencer à comprendre pourquoi les métaphores produisent les effets que nous observons.

2.1. Les métaphores suggèrent ou imposent des points de vue

Dans notre exemple, pour comprendre correctement les différentes possibilités d'interprétation de (1), il est nécessaire d'admettre que l'effet de l'énoncé est d'imposer (ou de suggérer) de *voir Max comme un loup*, dans certaines/toutes circonstances, et eu égard à certains/tous les aspects de Max²². De manière plus générale, les métaphores imposent (suggèrent) un point de vue sur le thème du discours, à partir duquel l'objectif argumentatif visé est plus à même d'être atteint²³. Il est fréquent d'interpréter le « voir comme » de Ricœur (1975) comme une simple comparaison : mais *dire* que X est comme Y est aussi différent de *voir* X comme Y que *dire* à quelqu'un « je t'embrasse » ne l'est de l'embrasser²⁴.

Un tel objectif argumentatif est, on le verra, compatible avec ce que nous suggérerons dans la section 2.2. Nous y verrons, en effet, qu'imposer/suggérer un point de vue, c'est ce que fait n'importe quel énoncé de n'importe quelle unité de langue. On parle de *métaphore* lorsque le point de vue suggéré surprend d'une manière ou d'une autre ; quand il cesse de surprendre, le caractère métaphorique se perd. Ainsi, l'impression métaphorique qu'un énoncé est susceptible de produire ne serait rien d'autre qu'une indication du caractère inhabituel des points de vue nécessaires à sa compréhension : tout énoncé serait

²² La détermination de celles des circonstances et de ceux des aspects qui sont concernés dépend, bien sûr, du contexte et/ou de la situation d'interprétation.

²³ C'est ainsi que l'on peut dire, si l'on ne craint pas de métaphoriser : « Dans une métaphore, le phore est le phare du thème ».

²⁴ Un des aspects les plus intéressants de la métaphore est qu'elle permet d'obliger un destinataire à *voir* Max comme un loup (même pendant un temps très bref), alors que l'énoncé « Max ressemble à un loup » n'oblige absolument pas ses destinataires à le faire.

essentiellement métaphorique dès que sa compréhension induit des points de vue, et n'*apparaîtrait* comme tel que lorsque ces points de vue induits paraissent inhabituels.

La notion de métaphore, si elle permet d'évoquer un effet particulier du discours, ne constitue donc pas un principe explicatif en sémantique, puisque ce qui distingue un tel effet de ceux qui sont habituellement produits par les discours (le caractère inhabituel des points de vue nécessaires à la compréhension) ne relève pas des instructions sur la construction du sens, mais d'un jugement sur les points de vue nécessaires à cette construction.

2.2. Un test empirique

Nous avons ainsi été amenés à considérer que les mécanismes sémantiques sous-jacents aux effets métaphoriques sont les mêmes que les mécanismes sémantiques sous-jacents à ce qu'on appelle habituellement le *sens propre*, par opposition au *sens figuré* qui serait « obtenu par une métaphore ». Ce qui justifie que l'on puisse parler d'effet métaphorique à propos de certains énoncés, c'est que les points de vue que leur compréhension impose sont peu usuels et que ces énoncés les signalent clairement.

La proposition que nous avons formulée en 2.1. stipule que *les énoncés qui produisent des effets métaphoriques imposent des points de vue*. Cette idée, conséquence de l'approche théorique que nous jugeons nécessaire, n'est pas une évidence : *tous* les énoncés n'*imposent* pas nécessairement des points de vue. Ce que notre proposition indique est seulement que, *lorsqu'on considère qu'un énoncé produit un effet métaphorique*, on doit lui voir une visée argumentative : celle qui correspond aux points de vue qu'il impose²⁵. Il en résulte, toujours selon notre conception, que tout énoncé clairement métaphorique doit nécessairement jouer un rôle argumentatif ; cette conséquence n'est pas triviale, puisque tout énoncé ne constitue pas nécessairement une argumentation²⁶.

²⁵ Nous admettons une position habituelle concernant l'argumentativité : *un énoncé est argumentatif s'il vise à faire admettre un point de vue* ; ce point de vue constitue ce que l'on appelle aussi son *orientation argumentative*.

²⁶ Les travaux réalisés dans le cadre de l'*Argumentation dans la langue* ont montré que toute phrase *peut* être utilisée pour produire un énoncé argumentatif, ce qui ne remet pas en question la possibilité qu'une phrase ne soit pas *nécessairement* utilisée pour produire un énoncé argumentatif. Par exemple, en réponse à la question « quelle heure est-il ? », la réponse « il est onze heures dix » n'est pas une argumentation, cette dernière phrase pouvant être énoncée dans d'autres situations pour reprocher à quelqu'un d'être en retard : ces énoncés, eux, constitueraient des argumentations.

Il est peut-être utile (et heureusement facile) d'illustrer cette question. Reprenons l'exemple de la phrase (1) : *Max est un loup*, et prenons en considération deux de ses emplois : dans le premier (i), nous sommes dans un zoo, et un des travailleurs du zoo nous explique que, des deux animaux que nous voyons, Tex est un renard et Max est un loup ; dans le second (ii), nous avons seulement l'information que Max est un être humain de sexe masculin. Un des moyens de mettre en évidence le caractère argumentatif de l'emploi (ii) et non argumentatif de l'emploi (i) est la pertinence de la question « Pourquoi dites-vous cela ? ». Alors que l'employé du zoo serait décontenancé si, à la suite de son affirmation, un visiteur lui posait cette question, le locuteur de la situation correspondant à l'emploi (ii) ne le serait nullement : le premier emploi n'était pas argumentatif et la question posée ne serait pas pertinente ; le second emploi, du seul fait que le Max dont on parle est connu pour ne pas être un canidé mais un humain, est, lui, argumentatif et la question posée est pertinente.

Nous avons illustré l'affirmation (A), selon laquelle :

(A) tout énoncé *clairement métaphorique* constitue une argumentation, mais nous ne l'avons pas prouvée (comme pour toute discipline empirique, aucune affirmation universelle n'est prouvable). Néanmoins, cette illustration a montré que (A) est réfutable : si elle était fausse, il serait possible de le prouver en trouvant un énoncé clairement métaphorique dont on pourrait prouver qu'il ne constitue pas une argumentation. Comme (A) est une conséquence logique de la proposition que nous avons formulée pour rendre compte de l'effet métaphorique, après l'échec de la « conception classique », si (A) était fausse, notre proposition devrait être rejetée, malgré ce qu'elle apporte par ailleurs. Il se trouve que (A), bien que réfutable, n'a jamais (pas encore ?) été réfutée : cela ne *prouve* pas la validité de notre proposition, mais seulement que, jusqu'à présent, on n'a pas pu l'invalider...

Ainsi, tant que l'on n'aura pas réfuté la proposition selon laquelle l'effet métaphorique résulte de l'imposition de points de vue peu habituels à propos de ce dont on parle, que ce soit en réfutant (A) ou par tout autre moyen²⁷, les unités de langue permettant aux discours qui les utilisent de produire un effet métaphorique pourront être décrites comme les autres unités de langue, à condition que le modèle

²⁷ Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pensons qu'une telle réfutation n'aura jamais lieu... mais la précaution est indispensable car ce que nous pensons n'a pas de raison d'influencer ce qui peut se produire !

sémantique utilisé indique systématiquement les points de vue qu'elles imposent et ceux qu'elles suggèrent. Il nous reste donc à présenter un cadre théorique qui pourrait convenir, en montrant :

- a) qu'il permet effectivement de considérer que les unités de langue ont pour fonction de contribuer aux points de vue que les sens de leurs énoncés imposent ou suggèrent,
- b) qu'il permet de décrire comment cette fonction est exécutée, c'est-à-dire la manière selon laquelle ces points de vue sont construits, et
- c) que la construction du sens des énoncés considérés comme métaphoriques ne déroge pas aux règles mises en lumière en (b).

Un tel cadre théorique, la *Sémantique des Points de Vue* (SPV), est justifié dans Raccah (2002) et développé dans Raccah (2010). La section qui suit en est une présentation succincte insistant sur les rapports entre les aspects argumentatifs et les aspects métaphoriques de la construction du sens.

3. Éléments pour une description sémantique empirique des langues humaines, s'appuyant sur le caractère argumentatif des instructions sémantiques, et rendant compte du caractère métaphorique de toute interprétation

Cette présentation de la *Sémantique des Points de Vue* (SPV) se limitera, autant que possible, à faire ressortir les caractéristiques mentionnées en conclusion de la section précédente. La SPV est un cadre théorique relevant des sémantiques *instructionnelles* (voir Harder 1990), qui vise à construire des modèles capables de décrire l'ensemble des phénomènes sémantiques, tout en rendant compte du caractère *manipulatoire* de l'usage de la langue (voir Raccah 2008). Rappelons que la SPV s'appuie sur :

1. l'hypothèse polyphonique, proposée par Mikhaïl Bakhtine²⁸, et adaptée à la sémantique par Oswald Ducrot²⁹,
2. l'hypothèse argumentationnelle, proposée par Oswald Ducrot³⁰, telle que je l'ai adaptée au lexique, et
3. le modèle des champs topiques lexicaux, que j'avais proposé, au départ, dans le cadre de l'Argumentation dans la Langue, et qui a été étendu depuis.

²⁸ Cf. Bakhtine/Voloshinov (1929).

²⁹ Voir Ducrot (1996).

³⁰ Voir Ducrot (1988).

Se fondant sur le fait qu'une argumentation vise à faire adopter un point de vue tout en supposant admis d'autres points de vue, la SPV propose de décrire, dans un système unifié, et les orientations argumentatives, et les points de vue polyphoniques, assignant pour tâche à la sémantique de décrire les contraintes que les unités linguistiques imposent aux points de vue *visés* par les énoncés, mais aussi aux points de vue *supposés* par ces énoncés. Il faut en effet distinguer les points de vue *obtenus par* la compréhension des points de vue *nécessaires à* la compréhension : les premiers *résultent* de l'interprétation, alors que les seconds fonctionnent comme des « présupposés argumentatifs », des sortes de conditions d'interprétabilité.

Mais si le sens qu'un interlocuteur construit est nécessairement subjectif, les instructions que la langue lui fournit, elles, sont nécessairement indépendantes des situations et des points de vue : s'il en était autrement, les langues ne pourraient pas être acquises en quelques mois seulement, par des êtres dont le développement cognitif ne permet pas de supposer qu'ils ont déjà une connaissance analytique des situations relatives aux discours auxquels ils ont été exposés.

3.1. Différents rôles pour différents types de mots

Certaines des contraintes que les langues imposent aux points de vue visés ou supposés par les énoncés proviennent des articulateurs (connecteurs ou opérateurs) : il s'agit principalement de contraintes sur la forme des argumentations. Ces contraintes ont fait l'objet de nombreuses descriptions dans le cadre des travaux de l'« École du crotienne », qu'il s'agisse du modèle des *Échelles Argumentatives*, ou des différents modèles qui ont suivi (la *première théorie des topoi*, le modèle des *champs topiques récursifs*, ou le modèle des *blocs sémantiques*³¹). L'idée, exprimée plus ou moins explicitement dans ces différentes descriptions, est que la sémantique décrit les instructions que ces articulateurs donnent à l'interlocuteur pour qu'il construise un sens en fonction de la manière dont il appréhende la situation d'énonciation, la situation de référence, et en fonction des points de vue qui caractérisent sa perception du monde.

D'autres mots que les articulateurs imposent aussi des contraintes sur les points de vue mais, cette fois, non pas sur les articulations, mais sur la *nature* des points de vue. On observe que ces points de vue au moyen desquels il faut décrire ces mots ne sont pas systématiquement les mêmes que les points de vue de tous les énoncés qui les

³¹ Pour le modèle des *blocs sémantiques*, voir l'article de K. Kida dans le présent volume.

contiennent : ainsi, par exemple, même si *belle* doit être décrit en faisant référence à un point de vue positif, il n'en va pas de même pour l'énoncé : *Le candidat avait une belle cravate*, présenté comme une opinion (peu élogieuse, habituellement) d'un membre de jury sur la prestation dudit candidat au cours d'un examen oral. Ainsi, des points de vue exprimés directement par des mots-de-langue *contraignent* les points de vue exprimés par les énoncés qui les utilisent, sans pour autant *s'assimiler* à eux.

Plus généralement, on retiendra la propriété suivante, étonnante à première vue, qu'exhibent les relations entre points de vue :

PV₁ Le fait de voir une entité selon un certain point de vue contraint le point de vue que l'on peut avoir sur d'autres entités.

Cette propriété, qui fait que la manière de voir X peut être contrainte par la manière de voir Y, qui elle-même peut être contrainte par la manière de voir Z poserait des problèmes insolubles de circularité si elle devait s'appliquer systématiquement et aveuglément à tout... Mais les points de vue possèdent une autre particularité :

PV₂ Certaines entités sont vues de manière positive (ou négative) sans qu'il soit nécessaire ni même possible de recourir à l'intermédiaire d'autres points de vue pour construire ou justifier la manière de voir ces entités.

Dans toute langue humaine, alors que la plupart des mots contraignent la manière de voir une entité en s'appuyant sur la manière de voir une autre entité, il existe un petit nombre de mots, les *euphoriques* et les *dysphoriques*, qui imposent des contraintes évaluatives élémentaires, mettant en œuvre des points de vue subjectifs non analysés. Cette propriété, que l'on pourrait appeler la « réduction subjective », qui interdit d'exprimer les propriétés des points de vue en termes de relations logiques, permet aussi de garantir que les chaînes de points de vue ne seront pas infinies³².

Les observations qui ont été faites sur de nombreuses langues étayaient ainsi l'idée que les mots doivent être décrits, non comme des noms de concepts (ce qui serait plutôt la fonction des *termes*), mais comme des « instigateurs » de points de vue : pour décrire le mot *riche* de manière satisfaisante, il est nécessaire de tenir compte du point de vue selon lequel *la possession est source de pouvoir* (quel que soit le point de

³² De fait, selon les observations dont nous avons eu connaissance, on n'a pas trouvé, dans les discours qui ont été étudiés jusqu'à présent, de chaînes de points de vue contenant plus de trois enchaînements.

vue que l'on adopte sur le pouvoir). Nous allons voir maintenant que ces caractéristiques sont descriptibles au moyen du concept technique de *champ topique lexical*.

3.2. Esquisse d'un modèle topique

La *Sémantique des Points de Vue* propose un formalisme unifié, les *champs topiques*, dans lequel les points de vue lexicaux, les contraintes des articulateurs et les points de vue discursifs peuvent être décrits en utilisant des chaînes de points de vue enchâssés ($\langle X_1, \langle X_2, \dots \langle X_n, \langle X_n, \nu \rangle \dots \rangle \rangle$), dans lesquelles $\langle X_n, \nu \rangle$ est un point de vue élémentaire³³). Plus précisément,

- la description de chaque mot (de langue) contient un *champ topique lexical* (dont nous avons vu qu'il est indépendant des situations, et qu'il n'est pas nécessairement un champ topique élémentaire) ;
- la description de chaque énoncé contient au moins un *topos discursif* (ou *dynamique*), qui consiste en une relation graduelle entre deux champs topiques.

Voici quelques-unes des caractéristiques des *topoi* (au singulier : *topos*) :

- Un topos est une catégorie de *garants d'argumentation*, indiquant la prise en compte d'une corrélation entre les manières de voir deux entités.
- La rhétorique a montré que ces *garants* sont présentés par les locuteurs comme généraux et partagés par l'ensemble de la communauté linguistique (*intersubjectivité*). Ces caractéristiques se répercutent sur les *topoi*, qui sont donc, eux aussi, présentés comme généraux et comme partagés.
- Étant une *catégorie* de garants, le topos a, en outre, une structure graduelle.

Il est intéressant de remarquer que la donnée d'un champ topique complexe permet de déterminer un topos unique, par l'application d'un processus simple pouvant systématiquement être utilisé : on appelle ce topos « le topos canoniquement associé au champ topique » :

Si $\langle X, Y \rangle$ est un champ topique,

³³ X_n désigne une entité, et ν un jugement positif ou bien négatif choisi, par exemple, parmi les paires : *bien* et *mal*, ou *bon* et *mauvais*, ou encore, + et -.

alors //<X,Y>,Y// est le topos canoniquement associé à <X,Y>.

On pourra alors dire qu'un mot-de-langue que l'on décrit en utilisant le champ topique <X,Y> *crystallise* le topos //<X,Y>,Y//.

La prise en compte de la corrélation entre les deux membres d'un topos est *discursive* : rien n'empêche un locuteur d'admettre un topos dans un discours et d'admettre le topos contraire dans un autre. Néanmoins, en ce qui concerne les mots des langues, c'est la langue qui « choisit » certains topoi pour les cristalliser dans ses mots, sous forme de champs topiques. Les topoi discursifs sont alors contraints par ces champs topiques lexicaux, sans, pour autant, être totalement déterminés par eux.

Ainsi, la description du mot français *riche*, dont il a été question plus haut, fait appel au champ topique :

<POSSESSION,<POTENTIALITÉ, positif>>

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu positivement),

ou au champ topique :

<POSSESSION,<POTENTIALITÉ, négatif>>

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu négativement),

en fonction de l'idéologie qui caractérise le jugement sur le pouvoir.

Ainsi, le modèle de la SPV fournit une description de la manière dont les langues imposent ou suggèrent des points de vue, de la manière dont un discours peut s'opposer à ces points de vue, les renforcer, ou encore en dériver de nouveaux.

Pour conclure ce travail, il reste à comparer brièvement la manière dont la SPV rend compte de ces caractéristiques avec ce qui a été dit des métaphores, à la section 2. C'est l'objet de la dernière section, ci-après.

4. Retour à l'effet métaphorique

L'analyse des métaphores a conduit à admettre qu'elles imposent (ou suggèrent) un point de vue sur le thème du discours, à partir duquel l'objectif argumentatif visé est plus à même d'être atteint : lorsqu'on considère un énoncé de la phrase *Max est un loup* comme métaphorique, on admet, du même coup, que cet énoncé est destiné à

nous faire admettre une orientation argumentative choisie parmi les différents points de vue que la communauté linguistique associe habituellement au mot *loup* (méchanceté, acharnement..., mais aussi, peut-être, résistance au froid...). En énonçant cette conclusion, à la fin de la section 2, j'ai annoncé qu'on allait voir que c'était ce que faisait n'importe quel énoncé de n'importe quelle unité linguistique. La présentation de la SPV a permis de montrer que, d'une part, il est *nécessaire* que la sémantique décrive comment les unités de langue imposent (ou suggèrent) des points de vue sur le thème des discours qu'elles servent à formuler et, d'autre part, que cela est *possible*, c'est-à-dire que l'on peut effectivement construire un modèle sémantique capable de décrire la manière dont les unités de langue imposent ou suggèrent des points de vue.

On peut ainsi rendre compte d'effets de sens attestés et constants qu'il n'aurait pourtant pas été possible de « considérer comme » sémantiques selon des modèles ne conférant pas un rôle sémantique central aux points de vue. L'exemple suivant illustrera cette affirmation. Les énoncés de la phrase (2) :

(2) Max est riche, il doit avoir beaucoup d'amis.

ont, en général, tendance à dissuader ceux qui les comprennent de rechercher la fréquentation des « amis » de Max, alors que ceux de la phrase (2') :

(2') Max est généreux, il doit avoir beaucoup d'amis.

n'ont pas cet effet.

Intuitivement, on comprend, dans les énoncés de (2), que les « amis » de Max sont plus des profiteurs que de « vrais amis », ce qui n'est pas le cas pour (2'). Tout se passe comme si le sens de « amis » dans les énoncés de (2) était influencé par la signification de *riche* ; cette éventualité ne peut être exclue, mais alors, il faut aussi admettre que la signification de *généreux* influence le sens de « amis » dans (2'), sans pour autant que cette influence ne suggère qu'il ne s'agit pas de « vrais amis ». La description que propose la sémantique des points de vue est tout à fait fidèle à cette intuition : elle associe, en effet, le point de vue du pouvoir au mot *riche* (et celui de la bonté au mot *généreux*), suggérant que ceux qui sont appelés « amis » dans (2) sont, en fait, des *amis du pouvoir* et se comportent, en apparence, comme des vrais amis pour bénéficier du pouvoir qui est conféré à Max par ses possessions³⁴. Il

³⁴ Pour (2'), l'interlocuteur ne peut pas déterminer si les personnes présentées comme des amis de Max simulent l'amitié pour profiter de sa générosité, ou bien s'ils l'aiment vraiment pour sa bonté : les énoncés de (2') ne peuvent donc rien

résulte de cela que, même si, intuitivement, nous avons du mal à soutenir que les énoncés de (2) introduisent une métaphore sur « amis », le processus sémantique est néanmoins le même que celui qui est mis en œuvre à propos du loup de l'exemple (1).

Ainsi, les mots de langue utilisés dans une phrase invitent, pour chacun de ses énoncés, à construire et articuler des points de vue ; dans certains cas, ces points de vue sont conventionnellement associés aux mots, tandis que, dans d'autres cas, l'association est plus inattendue. C'est dans ces derniers cas que l'on parle d'effet métaphorique ; mais, lorsqu'une telle association, au départ inattendue, se répète dans différents discours et devient, en quelque sorte, à la mode, l'effet métaphorique se perd : on parle d'abord de métaphore *figée*, puis, on cesse tout simplement d'y voir une métaphore. L'effet métaphorique ne provient donc pas d'une propriété particulière des mots de la langue, ni même de leur usage, mais seulement du caractère inattendu, pour l'observateur, des points de vue qu'ils suggèrent. La transformation de ce jugement subjectif en propriété sémantique serait donc une erreur qui invaliderait toute possibilité d'approche scientifique de la description sémantique.

Références bibliographiques

- BAKHTINE, M. (1929), voir V. N. VOLOSHINOV (1929).
- BARTHES, R. (1985), *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil.
- BERNICOT, J. (1981), « L'étude des métaphores en psychologie expérimentale : problèmes théoriques et méthodologiques », in *L'Année psychologique*, n° 4, p. 465-484.
- BOUVEROT, D. (1969), « Comparaison et métaphore (en trois parties) », in *Le Français moderne*, n° 38, p. 132-147, 224-238 et 301-316. Disponible sur Internet : <<http://www.le-francais-moderne.com/pages/archives-fm.html>>
- CADIOT, P. (2002), « Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux », in *Langue Française*, n° 134, p. 38-57.
- CONSTANTIN DE CHANAY, H. et RÉMI-GIRAUD, S. (2002), « Espèces d'espaces : approche linguistique et sémiotique de la métaphore », in *Mots*, n° 68, p. 75-105.
- DUCROT, O. (1988), « Topoi et formes topiques », in *Bulletin d'études de linguistique française de Tokyo*, n° 22, p. 1-14.
- DUCROT, O. (1996), *Slovenian Lectures/Conférences slovènes*, ISH, Ljubljana. (Texte français accompagné d'une traduction anglaise par S. McEvoy).

suggérer sur la sincérité de ces personnes.

- DUMARSAIS, C. C. (1730), *Des Tropes ou Des difereus sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue : ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs...*, Paris, Vve J.-B. Brocas. Reproduction accessible sur le site *Gallica* de la BNF : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50576m>>
- FARAL, E. (1924), *Les Arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion.
- HARDER, P. (1990), « The Pragmatics and Semantics of Reference », in *Copenhagen Studies in Language*, n° 13, p. 41-78.
- HARDY, J. (1932), *Poétique/Aristote ; texte établi et traduit par J. Hardy*, Paris, Les Belles Lettres (digitalisé en 2008).
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1994), « Rhétorique et pragmatique : les figures révisitées », in *Langue française*, n° 101, p. 57-71.
- KLEIBER, G. (1999), « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in N. Charbonnel et G. Kleiber (éds), *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF.
- LALA, M.-C. (2005), « La métaphore et le linguiste », in *Figures de la psychanalyse*, n° 11, p. 145-161.
- LE GUERN, M. (1973), *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse, coll. « Langue et Langage ».
- ORTONY, A., SCHALLERT, D. L., REYNOLDS, R. E., and ANTOS, S. J. (1978), « Interpreting metaphors and idioms : Some effects of context on comprehension », in *Technical Report*, n° 93, Center for the study of reading, University of Illinois at Urbana-Champaign. Publié dans *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, n° 17/4, p. 465-477.
- Patria nova* (1967), traduit du latin en anglais par M. Nims, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies.
- RACCAH, P.-Y. (2002), « La semántica de los puntos de vista : hacia una teoría científica y empírica de la construcción del sentido », in *Letras de Hoje*, n° 129, p. 45- 71.
- RACCAH, P.-Y. (2005), « What is an empirical theory of linguistic meaning a theory of ? », in Z. Frajzyngier et al. (éds), *Diversity and Language Theory*, Studies in Language Companion Series, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 51-80.
- RACCAH, P.-Y. (2008), « Contraintes linguistiques et compréhension des énoncés », in *Entretiens d'orthophonie*, Paris, Expansion Formation et Éditions, p. 61-90.
- RACCAH, P.-Y. (2010), « Racines lexicales de l'argumentation : la cristallisation des points de vue dans les mots », in *Verbum*, n° XXXII-1, p. 119-141.
- RACCAH, P.-Y. (2011), « Une conception non paradoxale de la métaphore, s'appuyant sur une conception non métaphorique du paradoxe », in Z. Simonffy (éd.), *Le Paradoxe et ses usages*, Budapest/Limoges, Tinta Könyvkiadó/Lambert-Lucas, p. 27-44.

- RICŒUR, P. (1965), *De l'interprétation*, Paris, Seuil.
- RICŒUR, P. (1975), *La Métaphore vive*, Paris, Seuil.
- SCHULZ, P. (2002), « Le caractère relatif de la métaphore », in *Langue française*, n° 134, p. 21-37.
- SCHULZ, P. (2004), *Description critique du concept traditionnel de « métaphore »*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la Communication », vol. 72.
- SEARLE, J. (1979), « Metaphor », in A. Ortony (éd.), *Metaphor and thought*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 83-111.
- S.E.L.F. [acronyme de *Société d'étude de la langue française*, animée notamment par R. Barthes, J.-C. Chevalier et N. Ruwet] (1966), séance du 14 novembre 1964 : « Le classement structural des figures de rhétorique », in *Le Français moderne*, n° 34-1, p. 78-79.
- SOUBLIN, F. et TAMINE, J. (1979), « Métalangage, définition, métaphore », in *Histoire Épistémologie Langage*, v. 1, n° 1, p. 45-51.
- TAMBA-MECZ, I. et VEYNE, P. (1979), « *Metaphora* et comparaison selon Aristote », in *Revue des Études Grecques*, n° 92 (fascicule 436-437), p. 77-98.
- TAMINE, J. (1979), « Métaphore et syntaxe », in *Langages*, n° 54, p. 65-81.
- VINSAUF (de), G. (entre 1208 et 1214, selon E. Faral 1924), *Patria nova*. Manuscrit digitalisé (domaine public), Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 8174. Date probable de la copie manuscrite : 1401.
- VOLOSHINOV, V. N. (1929), *Марксизм и философия языка* [Le Marxisme et la philosophie du langage], Leningrad, Priboj, 2^e édition : 1930. Traduction française, sous le nom de M. BAKHTINE (V. N. VOLOCHINOV) : *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minuit, 1977.